

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 1^{er} Avril 2021

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mme Martine PIQUET, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX, Mr Anthony SABIN

Membres absents : Mr Julien LEBLANC

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mr Anthony SABIN

Ordre du jour :

- * Vote du compte de Gestion 2020
- * Vote du compte Administratif 2020
- * Vote provision (ligne 6817)
- * Vote admission en non-valeur
- * Vote DIF élus (droit individuelle à la formation)
- * Vote des taux d'imposition
- * Vote du budget prévisionnel 2021
- * Frais de scolarité Ecole Publique St Aignan
- * Tableau numérique Ecole Publique St Aignan
- * Devis balayeuse
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 4 Mars 2021

Acceptée à l'unanimité

En préalable, le Maire demande la modification de l'ordre du jour pour rajouter :

- Délibération pour soutien et accompagnement d'une formation à Joëlle
- Séjour « Bourboule » Ecole Sacré Cœur St Aignan

Vote du compte de Gestion 2020 :

Mr le Maire a présenté le compte de gestion au conseil municipal.

Accepté à l'unanimité

Vote du compte Administratif 2020 :

La 1^{ère} adjointe présente au conseil le résultat des comptes administratifs de la commune pour l'année 2020 et le Maire quitte la salle pour permettre le vote.

Accepté à l'unanimité

Vote provision (ligne 6817) :

Le Maire demande de rajouter le compte 6817 (dotation pour dépréciations) sur le budget dépenses de fonctionnement à la hauteur de 600 €.

Accepté à l'unanimité

Vote Admission en Non-Valeur :

La trésorerie a informé la mairie qu'il n'a pu être procédé au recouvrement d'un titre de l'année 2017. Une demande doit être mandatée au compte 6541.

Accepté à l'unanimité

Vote DIF élus (Droit individuel à la formation) :

Le Maire et les adjointes pourront bénéficier pour la durée du mandat, des droits à la formation d'une durée de 18 jours selon leurs souhaits à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère intérieur. Le montant est plafonné à 500 €.

Accepté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition :

Le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) influe sur le taux des communes. Ainsi, le taux de référence communal de la TFPB relatif à l'année 2021, utilisé pour l'application des règles de lien, est égal à la somme des taux communal (19.02%) et départemental (19.86%) appliqués sur le territoire de la commune en 2020.

Les communes conservent le produit de la taxe d'habitation sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants..) le taux appliqué reste celui de 2019 (14.08%).

La taxe foncière sur le bâti : 38.88% (19.02% + 19.86%)

La taxe foncière sur le non bâti : 39.27 %

Accepté à l'unanimité

Vote du budget prévisionnel 2021 :

Mr le Maire a présenté le budget prévisionnel

- Le fonctionnement 254 498.70 €
- L'investissement 249 148.81 €

Accepté à l'unanimité

Frais de scolarité Ecole Publique St Aignan :

Les montants par enfant sont établis au niveau départemental. Ils ont été fixés comme suit :

- 430 € par enfant scolarisé en primaire (3)
- 1409 € par enfant scolarisé en maternelle (5)

Pour l'école publique : le montant est de 6 377.00 €

Accepté à l'unanimité

Tableau numérique Ecole Publique St Aignan :

Après lecture du coût global prévisionnel du projet du tableau numérique, le conseil décide d'allouer 125 € par enfant Michelois (8) 1 000 €.

Accepté à l'unanimité

Devis balayeuse :

Le maire présente les devis

- Ets Lesieur : 2280 € TTC (balayeuse rotative)
- Ets Rossignol : 2398 € TTC (balayeuse 360° différentiel)

Le conseil décide l'Ets Rossignol de la commune

Accepté à l'unanimité

Délibération pour soutien et accompagnement d'une formation Joëlle :

Le Maire informe le conseil que Joëlle sera accompagnée en formation par Mme Guesdon 6 jours dans l'année pour une aide du budget, travailler sur les différents logiciels et la gestion de son ordinateur.

Acceptée à l'unanimité

Séjour Bourboule Ecole Sacré Cœur St Aignan

La classe de neige prévue en Janvier 2021 a été annulée à cause de la situation sanitaire. Un séjour classe volcans à la Bourboule du 31 Mai au 5 Juin. Le conseil reste sur le même montant qui a été décidé pour la classe de neige. (240 € par élève).

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

- Devis agrandissement atelier
- Devis Boihus gouttières ancienne école
- Vote négociation du taux d'un prêt

Fin de séance 23h30